

Subsides

de fabrication et de transformation. Cet encouragement est vital et renforcera notre économie.

Je crois que du fait de l'amortissement accéléré des immobilisations, les gens seront encouragés à lancer des entreprises, sachant que certains postes d'immobilisation pourront être rapidement amortis. En même temps, j'espère que cette mesure n'empêchera pas ceux qui ont le plus besoin d'argent d'en obtenir. Je suivrai la situation. Je ne pense pas que cette mesure résolve tous les problèmes des petites entreprises, mais elle les aidera. Je compte beaucoup sur une aide accrue. J'y tiens. J'espère que le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie et du Commerce annonceront des mesures d'aide supplémentaires. J'attends avec impatience qu'ils les annoncent. Si elles sont insuffisantes, je ne serai pas satisfait et je me plaindrai.

Appuyons des mesures bénéfiques et cessons de nous lamenter. Nous comptons sur la présentation de mesures efficaces et à l'avenir nous en attendrons de meilleures. Ne jouons pas à la politiciaille avec une économie attaquée même par ceux qui lui sont le plus favorables. Il nous faut à la Chambre réagir en souplesse et donner à nos hommes d'affaires une chance de réussir. Nous le leur devons. Si l'on veut, par la suite, augmenter les impôts, fort bien, mais il faut leur laisser gagner assez d'argent avant de leur infliger des impôts. S'ils n'en gagnent pas, nous ne pouvons pas leur faire payer d'impôts.

• (1750)

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, je dois dire que le ton du dernier discours différerait de celui du chef du Nouveau parti démocratique, mais, tout en étant aussi respectueux que je le puis, je ne crois pas que l'un ait contribué plus que l'autre à la question centrale qui confronte la Chambre, compte tenu de la motion que nous débattons.

On s'est plu à répéter que le gouvernement avait bénéficié d'un vote de confiance. On s'est plu à redire—surtout les ministériels—que le gouvernement jouissait de la confiance de la Chambre. Toutefois, ce qui a échappé à tout le monde, c'est le problème réel. Le gouvernement jouit-il de la confiance du pays en ce qui a trait à ces questions économiques? Il y a une bonne dose de preuves contraires. C'est la raison pour laquelle la Chambre est saisie de cette motion, ce n'est pas par opportunisme étroit; un parti se charge de maintenir l'autre au pouvoir. Cette motion est présentée à la Chambre parce qu'on doute beaucoup que le gouvernement ait la confiance du pays. Je voudrais citer quelques exemples. Le lendemain de la présentation du budget, on a enregistré une réaction dans les journaux de Vancouver. Le président de la fédération du travail de la Colombie-Britannique a dit:

Le fait de transposer le budget en emplois laisse encore subsister...

Et je tiens à souligner cette phrase:

... une importante lacune quant à la confiance...

Le mouvement syndical et le public ont le droit d'être sceptiques au sujet des prévisions dans le domaine de la création de nouveaux emplois. Nous avons déjà eu deux budgets et tout ce qui est arrivé, c'est une détérioration de la situation de l'emploi, alors qu'on nous disait qu'il y aurait plus d'emplois.

Ceci indique bien le genre de confiance que l'on a dans le gouvernement. Le sénateur Edward Lawson, vice-président international du syndicat des camionneurs, a déclaré:

... Je me demande bien comment ce budget arrivera réellement à créer 300,000 nouveaux emplois...

[M. Danson.]

Il a ajouté que l'inflation subsisterait. Il a également dit: Les syndicats devront donc continuer à négocier des augmentations de salaires pour compenser la spirale inflationniste...

Voici un autre exemple de la confiance que l'on a dans le gouvernement. Jim Kinnaird, président du B.C. and Yukon Building Trades Council, a dit:

... Je suis sceptique quant aux possibilités de création d'emplois qu'offre le budget...

La confiance dans le gouvernement ne s'arrête pas là. M. Michael Ryan a dit:

Je vois très peu de choses dans le budget qui soient directement avantageuses pour l'économie canadienne. En fait, il ne contient aucun élément qui stimule l'emploi et il encourage l'achat de produits étrangers en réduisant les tarifs douaniers.

M. Ed Scholz, président de la B.C. and Yukon Chamber of Mines, a dit, et je cite:

... le budget renferme «très peu de mesures qui contribueront à réduire le chômage.»

Pour connaître la confiance que le pays a dans le gouvernement, il nous faut examiner les témoignages. Peu importe ce qui arrive à la Chambre sur des questions de tactique parlementaire à court ou peut-être à long terme, selon ce qu'ils désirent ou souhaitent. Le lendemain de l'exposé budgétaire, un article paru dans le *Star* de Toronto s'intitulait: «Less here than meets the eye». Il renfermait certains arguments convaincants. C'est la manière dont un des journaux à plus fort tirage au pays envisageait la situation. Ce journal avait toujours compté parmi les grands partisans du parti du gouvernement. Il trouva plus important de s'intéresser aux problèmes du pays qu'à son allégeance traditionnelle à un parti politique. Mes amis ici ne tenaient pas à en parler. Je cite de l'article ce qui suit:

Voici les deux questions-clés au sujet du budget: Que fait-il pour réduire le chômage? Que fait-il pour enrayer l'inflation? Et la réponse aux deux, en résumé: Pas assez.

Situons le premier problème: vu la gravité du chômage au Canada, il ne prévoit pas assez de mesures qui puissent vraiment stimuler l'économie.

Plus loin, on dit ceci:

... le niveau réel des encouragements demeure le même.

Un grand nombre de mes commettants partagent cette observation réfléchie. Depuis une semaine, certains députés de deux partis, surtout, l'oublent en parlant d'avoir la confiance de la Chambre. Dans l'article du *Star* de Toronto on dit que le ministre des Finances (M. Turner) fait preuve de suffisance face à l'inflation. On ajoute aussi ce que les députés d'en face et ceux du NPD ne veulent pas entendre mais que les Canadiens ont tout intérêt à savoir. Voici:

Seuls des contrôles obligatoires pourraient maintenant enrayer la hausse des coûts et des prix...

Que vous refusiez d'écouter un journal qui, après 50 ou 60 ans, a décidé de ne pas vous appuyer et que vous pensiez qu'il ne peut représenter l'opinion et les idées du public canadien, soit. Si vous ne le croyez pas, ça nous est égal. Vous découvrirez, sûrement à vos dépens, que certains de ces commentaires ressemblent beaucoup à ceux qui ont été faits durant la campagne électorale et que les ministériels n'ont pas écoutés non plus.

Je constate qu'il est 6 heures, monsieur l'Orateur. Nous pourrions peut-être suspendre la séance.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)